



Le Guinglangeois

Bulletin municipal n° 13 - Commune de Guinglange



Les temps forts de 2013



Sommaire

■	Le mot du maire	3
■	Accueil des nouveaux arrivants	4
■	Visite au château – Baptême civil	5
■	Histoire des Moulins & village fleuri	6
■	Parcours d'endurance	7
■	Fête de la pêche & nettoyage	8
■	Seniors et Saint-Nicolas	9
■	Foyer rural	10
■	Citoyens à l'honneur	12
■	Conseil de Fabrique	14
■	Equipement tonte & travaux	15
■	Elections "mode d'Emploi"	16
■	Réforme des rythmes scolaires	17
■	Ils nous ont quittés	18
■	Journal des naissances	19
■	Il y a 50 ans au conseil municipal	20

Edito



Que dire de cette année dont les semaines et les mois défilèrent encore plus vite qu'à l'accoutumée ?

Le démarrage retardé des travaux n'est pas le fait d'attentisme, mais ne tient qu'au temps pris

pour faire contenir la prestation la plus complète possible dans le budget alloué. L'objectif étant la réhabilitation des anciens quartiers du village dans les meilleurs délais tout en maintenant une latitude financière suffisante qui permet de faire face à de nouveaux impératifs et à ceux inattendus qui ne manquent jamais de s'inviter.

Cette année marque aussi la fin de ce mandat municipal dont les élections sont fixées aux 27 et 30 mars 2014. Dans cette période de transition le travail des élus doit se poursuivre avec la même détermination, faisant fi de toutes arrière pensées électorales.

Quelques conseillers émettent des réserves quant à "rempiler" pour un nouveau mandat. Onze candidats sont toutefois nécessaires à la présentation d'une liste unique, laquelle peut en afficher plus. C'est le cas d'une liste ouverte. Une seconde liste est réputée d'opposition. Si l'on se réfère aux communes de notre taille qui ont été contraintes de s'en accommoder, sauf divergence majeure des prétendants dans le choix des objectifs, cette dernière n'est pas souhaitable. Quoi qu'il en soit, je souhaite à notre village un futur conseil municipal toujours actif, encore plus fort par son implication intellectuelle, physique et volontariste, nanti de l'esprit constructif indispensable pour poursuivre un élan de modernisation entrepris depuis longtemps déjà par mes prédécesseurs.

Les médias nous parlent sans cesse de parité homme-femme. De par sa taille, cette obligation échappe à notre commune dont seulement deux représentantes siégeaient à ce conseil municipal sortant.

Pourtant elles sont au premier plan dans bien des domaines : au moins cogestionnaires de leur foyer, elles rythment la vie de la famille, s'occupent de l'intendance, vivent au plus près l'éducation des enfants et pour nombre d'entre-elles travaillent aussi à l'extérieur. Souvent plus initiées que leur conjoint à ces contraintes qu'elles vivent au quotidien, elles sont de fait plus aptes à donner une impulsion réaliste vers l'évolution réussie de la qualité de vie et du bien-être dans notre société. Est-ce le manque de confiance ou l'excès de modestie qui les fait s'effacer ?

Calendrier oblige : le budget 2014 sera encore élaboré par le conseil actuel. Celui nouvellement élu aura pour mission première et délicate de le valider ou le modifier selon les priorités qu'il se sera fixées.

Femmes et hommes de bonne volonté guidés d'une ambition au service de la collectivité : rendez-vous au prochain suffrage face aux électeurs ! Pour tous, rendez-vous aux urnes !

Au nom du conseil municipal, je souhaite à toutes et tous, une santé au zénith pour les uns, l'amélioration notable de leur état pour les moins chanceux et dans tous les cas une année 2014 pleine de bonnes intentions, d'espoirs assouvis et réussite dans vos projets.

Accueil des nouveaux arrivants



Placée sous le signe de la convivialité, la municipalité a organisé le 1^{er} mai une réception en l'honneur des nouveaux guinglangeois. Grâce à la complicité du foyer rural qui a remplacé sa marche annuelle par un parcours "découverte" à l'attention des nouveaux arrivants, ceux-ci ont pu apprécier le panorama qu'offre le ban de Guinglange sous les explications techniques et historiques de Jean-Marie Burtard.

De retour vers 13 heures, le groupe s'est joint aux habitants moins matinaux qui les attendaient pour l'apéritif. S'en suivait le déjeuner sous chapiteau, lequel pour la circonstance n'aura pas eu à abriter les convives de la pluie. Nanti d'un appétit digne d'authentiques campagnards, nos 165 convives ont eu raison d'un double méchoui, porc et agneau, d'un jambon à la broche et plusieurs kilos de grillades que nos fidèles et toujours volontaires ados ont pris plaisir à préparer.

Le dicton veut que l'on mange comme on travaille. Qu'est-ce que ça doit déménager dans les chaumières de Guinglange ! (Ceci est une boutade et non un reproche.

On a toujours plaisir à voir ses invités se délecter. Le but semble atteint, à savoir que de nouveaux liens et connaissances se sont créés. De plus lorsque l'on croise quelqu'un au village, le salut mutuel est devenu plus spontané, le regard moins interrogatif et le sourire plus expressif.

Reste à remercier toutes celles et ceux qui ont participé activement à la réussite de cette journée qui ne demande qu'à être reconduite toutes les quelques années.

J'en profite pour signaler aux plus timides que ce plaisir de se retrouver dans la bonne humeur est possible tout au long de l'année à travers les différentes manifestations du foyer rural qui ne peut exister sans votre participation.

Préserveons l'esprit de solidarité et la chaleur familiale de notre village malgré les divergences inévitables que fait naître la vie collective ou associative.



Patrimoine

Visite au château d'Helfedange...

Le baron Philippe de Miscault, frère et prof de son état, aujourd'hui retraité, mais toujours actif et plein d'idées pour cette demeure qui l'a vu naître, a convié les membres du conseil municipal, leur conjoint et leurs proches à visiter le château.

Le choix de la date et de l'heure de cette invitation n'était en rien innocent, mais imposé par la concomitance d'une institution et d'un fait historique.

Explication : Le 14 septembre est la date retenue pour la journée nationale du patrimoine 2013. Bien des années plus tôt, le 14 septembre à 15 heures précises, naissait le petit Philippe.

Après avoir traversé sept décennies dans une forme sans faille, un ennui de santé vient défier son dynamisme.

Cela n'entame guère son moral pas plus que cela n'altère sa bonne humeur et son intarissable verve.

Force et détermination pour l'aboutissement de ses projets sont sa réponse à ce problème qu'il marque d'un profond dédain.



Le rêve de Philippe serait de voir émerger une association qu'il baptiserait sobrement "Les amis d'Helfedange" dont le but serait de promouvoir, aider à l'entretien et faire vivre cette bâtisse historique.

Les personnes sensibilisées par cette idée peuvent contacter Philippe à l'adresse mail suivante : phidemis@neuf.fr



Baptême républicain

C'est le 13 juillet, la veille anniversaire d'une journée historique, que les parents de la petite ÉLISA VANNER ont réservé pour baptiser civilement leur enfant. Ils ont choisi le Baptême Républicain, encore peu usité dans nos petites bourgades, comme guide moral de l'éducation de leur enfant. Cette célébration à laquelle l'autorité municipale n'est aucunement tenue ne peut être inscrite sur les registres officiels et n'a aucune valeur juridique.

Elle apporte cependant un ton solennel aux engagements que prennent marraine et parrain devant l'assistance et est un rappel à l'histoire



et au civisme pour tout l'auditoire. Elle est particulièrement adaptée aux laïques, athées ou couples multiconfessionnels qui souhaitent lier les valeurs républicaines à la destinée de leur chérubin.

Les invités, trop nombreux pour être reçus en salle de conseil de la mairie, ont été installés dans la salle de classe aménagée pour la circonstance en mairie annexe. Le soleil qui était de la fête a contribué à la réussite de cette journée dédiée à la petite ÉLISA.

Bienvenue à cette nouvelle petite guinglangoise que l'on verra d'ici quelque temps égayer l'école maternelle et plus tard investir jovialement les rues du village.

Patrimoine

Histoire de Moulins

Le 22 mars 2013, Marie-Jo Albert a remonté le temps, jusqu'au 17^e siècle, dans un riche exposé sur l'histoire des moulins de la région. Quelques questions venues d'une assistance soucieuse de précisions ont marqué l'intérêt pour ce sujet d'un auditoire attentionné, que Marie-Jo aura tenu en haleine durant plus de deux heures.

Cinq ans de recherches qu'elle a patiemment menées et de multiples notes prises dans les archives d'administrations diverses, complétées par de nombreuses enquêtes sur site, ont été nécessaires à l'élaboration du livre que

Marie-Jo a présenté et brillamment commenté pendant cette soirée.

Félicitations pour cette persévérance qui a valu l'édition de cet ouvrage réussi.

Les personnes intéressées par cet ouvrage peuvent s'adresser à Marie-Jo Albert Chemin du Moulin-Neuf à Guinglange.



Villages fleuris



Une fois de plus, notre village a été primé pour la qualité de son fleurissement ; cela pour la 4^{ème} année consécutive. Pierre ne manque jamais de ressources pour mettre en application ses fantasmes nés d'un hobby dont il a fait son métier.

Le jury semble apprécier le travail de Pierre puisqu'il a attribué à la commune le deuxième prix d'arrondissement des villages de 200 à 400 habitants.

Les guinglangeois peuvent être fiers de cet enfant du pays qui s'adonne avec tant de passion à la qualité environnementale de notre village. Félicitations à Pierre qui pratique avec la même persévérance son talent à Hémilly.

Encourageons-le aussi, puisqu'il prépare discrètement, mais assidûment, les futurs espaces verts et plates-bandes de la rue Principale.

Le concours des villages fleuris de Moselle est aussi ouvert aux particuliers. Les personnes désireuses de participer peuvent s'adresser en mairie à Stéphanie Ortis qui les renseignera utilement sur les conditions et modalités d'inscription.

Parcours d'endurance



Dernier jour d'école de cette première période scolaire 2013-2014. Différentes classes des villages alentour se sont réunies à Guinglange pour une compétition qui a rassemblé quelque 120 participants.

Pour l'occasion, la mairie a placé des barrières et, par arrêté municipal, a dévié la circulation de la rue Principale par la rue de la Ronce et celle des Jardins. Des parents bénévoles et enseignants ont assuré la sécurité de nos petits athlètes quand d'autres donnaient les consignes et tops départ.



Chaque participant s'est inscrit au préalable en indiquant ses prétentions, à savoir qu'il estimait courir pendant 10, 20, 30, ou 40 minutes. C'est pour ce dernier choix qu'ont opté plus de 50 % des candidats en lice.

Les nuages de la veille se sont éclipsés pour céder la place à un soleil franc. C'est dans une joyeuse ambiance que cette ronde s'est poursuivie deux heures durant.

Un encouragement par une plus grande présence de supporters, familles ou amis ou simplement intéressés aurait sans doute largement amplifié le plaisir de nos vaillants petits jeunes qui ont été toutefois récompensés individuellement d'une médaille en souvenir de cette matinée, puis réconfortés d'une collation avant que le bus scolaire ne les reconduise dans leurs villages respectifs.



Et au milieu coule une rivière...

Fête de la pêche

Après une année 2012 manquée, l'AAPPMA d'Elvange-Guinglange-Foulligny a organisé son annuelle fête de la pêche...

Nous sommes le 9 juin. Il est 8 heures, la pêche commence au ponton de Guinglange. Des appâts et des cannes à pêche sont mis à disposition des novices en manque de matériel. Ils profitent aussi des bons conseils et de l'aide technique des pêcheurs confirmés. Malgré quelques menaces, le ciel reste bienveillant.

La veille une cinquantaine de kilos de truites a été lâchée dans la rivière entre le Moulin-neuf et le pont de la Nied, un déversement supplémentaire de 50 kilos est prévu à 11 heures 30. Tout est là pour assurer la réussite d'une journée riche en émois. C'est sans compter sur cet orage qui s'est abattu au petit jour, quelque part loin en amont, dont les eaux qui ont lessivé les champs se sont chargées de boue avant de se déverser dans la Nied jusqu'à la rendre opaque. Pas bon pour la truite, elle qui adore les eaux limpides.

Peu importe: bar ouvert et bien achalandé, ciel clément et grillades à point. Tous pour maintenir le moral à flot et lester correctement l'estomac des plus voraces. Plus de 160 repas et casse-croûte ont été consommés, preuve qu'un temps même incertain ne décourage pas les appétits.



Règlement du jour : pêche à une seule canne avec ou sans moulinet, gratuite pour les membres en possession d'une carte de pêche valide et pour les moins de 12 ans ; cartes journalières pour les autres au prix de 15€.

Divers panneaux d'informations ont été installés. L'un décrit les poissons et invertébrés qui vivent dans la rivière, un autre explique les différents montages, les amorces, un autre encore les méthodes de pêche... Passionnant, ludique et festif, trois raisons de revenir l'année prochaine.

Pour tout renseignement, s'adresser à Marc Lukatschéwitsch au 03-87-64-34-19 ou à J-Claude Dudas au 03-07-64-36-60

Nettoyage des berges de la nied

Cinq jeunes, encadrés par les bénévoles de l'AAPPMA d'Elvange-Guinglange-Foulligny ont participé au nettoyage annuel des berges de la Nied.

Mathilde 11 ans, Maxime 13 ans et Brian 10 ans sont des fidèles à cette opération. Noa 9 ans et Chloé 8 ans sont venus grandir l'équipe. Les enfants étaient encadrés par les adultes. Une collation leur a été offerte à midi, de plus



les enfants ont été récompensés d'une carte individuelle de pêche «découverte».

« C'était moins sale que l'an passé » remarque Brian « On a ramassé moins de déchets cette année » confirme Mathilde. Résultat d'une sensibilisation dispensée dans les médias et par le DUF dans le cadre de la collecte Sydème ? Reste à souhaiter que le civisme se poursuive dans ce sens.

De 0 à 99 ans

Le journée de nos séniors...



Une fois de plus, la rencontre des Seniors a été un succès grâce à la nombreuse participation de nos anciens. Le repas mitonné par le restaurant de l'Europort fut particulièrement apprécié, et le service tout aussi remarquable. Françoise Droitcourt et Sylvain Ortis ont fait leur entrée dans cette assemblée de dignitaires. Bienvenue au club pour de très nombreuses années.

Maria notre doyenne, 93^{ème} anniversaire la veille ; Marie-Jo, 30 ans de moins le jour même. Aurait-il été raisonnable de ne pas fêter ensemble ce double évènement ?

Nos meilleurs vœux à vous Maria et Marie-Jo.



... et celle de nos chérubins



Ils étaient plus de 50 à attendre le généreux Saint-Nicolas. Une vingtaine l'a accueilli en chansons. Tous étaient ravis, même Saint-Nicolas.

Pour Père Fouettard ces enfants étaient trop sages. Il s'est ennuyé tout le temps de la distribution des cadeaux.

Il est reparti terriblement déçu et par dépit, a brûlé ses baguettes sur le chemin du retour.



Foyer rural

Le mot de la présidente

Encore une année de passée et finalement riche en évènements. Merci à ceux et celles qui s'impliquent dans la vie du foyer : la vivacité, le souffle meneur des uns, la sagesse, le savoir-faire des autres, tout ceci assure des actions bien menées. S'il existe parfois des moments de découragement, cette aventure collective perdure dans le temps puisque nous fêterons en 2014 les 30 ans du foyer rural de Guinglange.

Je formule le vœu que notre foyer ne connaisse pas la crise et ait encore de belles années devant lui.

L'ensemble du comité se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2014.

Sabine Albert,



Présidente du foyer rural

Location de la salle communale

	RÉSIDENTS	NON-RÉSIDENTS	BÉNÉVOLES DU FOYER
Week-end	78 €	178 €	78 €
Café	50 €	50 €	50 €
Réunion	33 €	33 €	33 €
Petit chapiteau	70 €	X	50 €
Garniture (2 bancs + une table)	2 €	X	Mis à disposition

Les dates à retenir

Février : Assemblée Générale
14 septembre : marche IVV
1^{er} mai : Marche de la commune
21 novembre : soirée Beaujolais
6 juillet : fête patronale



Activités

Jeux séniors

Encadrement René LECOMTE
1 mercredi sur 2 à partir de 14h

Tir à l'arc : à partir de 8 ans

Encadrement Marc LUKATSCHEWITSCH
1 mercredi sur 2 de 15h à 16h30

Composition du comité

Présidente : Sabine ALBERT
Vice-Président : Marc LUKATSCHEWITSCH
Secrétaire : Antony PAOLETTI
Secrétaire adjointe : Brigitte LUKATSCHEWITSCH
Trésorier : Serge LECOMTE
Trésorier adjoint : Jean-Marie DALMARD
Assesseur : René LECOMTE



Foyer rural

Les manifestations organisées par le foyer sont toujours des occasions pour beaucoup de villageois de se rencontrer, de vivre des moments de partage en toute simplicité et convivialité. Voici le récapitulatif de l'année 2013 :

Janvier :

Le début de l'année fut culturel, puisque deux représentations de théâtre nous ont été proposées par la troupe adulte. L'imitation du " loup des steppes " par Gilles restera dans les annales !!

Février :

Il n'y a pas eu de nouvelles recrues au sein du comité lors de l'AG du 8/02. La composition de ce dernier reste donc identique à la saison précédente, puisqu'il a été réélu à l'unanimité.

Mars :

Le stage "Art du cirque" organisé par les foyers ruraux du secteur a réuni 38 participants de 7 à 13 ans. Les enfants ont été accueillis à la journée, avec le repas de midi confectionné par chaque foyer concerné. (Guinglange le 4, Hémilly le 5 et Arriance le 6). Un petit spectacle, suivi d'un goûter, a clôturé cette session et réuni parents et acteurs.

Les autres actions du secteur entre Nied ont été la sortie bowling-pizza le 20 avril (30 adolescents ont répondu présents) et le week-end sur la base de Chambrey en juin (27 ados).

Mai :

Notre petite marche commune-foyer du 1^{er} mai a pris de l'ampleur cette année. En effet, la municipalité ayant invité l'ensemble du village à un repas champêtre offert à l'issue de cette activité pédestre, nous nous sommes retrouvés nombreux à randonner et festoyer. Ce fut une journée fort sympathique, tant pour les rencontres que pour la gastronomie.

Le 21 mai, une présentation de l'histoire du moulin neuf par Marie-José Albert nous a permis de découvrir ou redécouvrir l'histoire locale et des environs.

Septembre

Notre marche IVV a pris l'eau ! La météo fort capricieuse a découragé bon nombre de marcheurs... Nous remercions les 169 courageux venus tout de même arpenter nos chemins, ainsi que nos sponsors.

Octobre :

Une vingtaine de personnes étaient au rendez-vous de la soirée jeux de société du 19/10. La jeunesse était bien représentée par la présence de huit enfants venus jouer "comme des grands".

Novembre :

La soirée beaujolais a rassemblé plus de cinquante convives qui se sont délectés d'un buffet de charcuteries tout en savourant l'échantillonnage de beaujolais nouveau et village qu'ont sélectionné les œnologues amateurs du bureau. On notera le succès grandissant de cette soirée qui voit augmenter d'année en année le nombre de ses participants dont une bonne partie vient de l'extérieur du village et fait bonne presse de cet évènement.



Citoyens à l'honneur

Noces d'or

C'est le 26 décembre 2012 que se sont fêtés dans l'intimité familiale cinquante années, une douce moitié de siècle, consacrées à former un grand tout à deux. Des milliers d'heures, toutes passées à l'enseigne d'une vie sereine marquée par le labeur et la ténacité, entièrement dédiée à la réussite de leurs enfants. Monique et Marcel en ont eu quatre : en 1963 Marc, 1966 Marie-Laure, 1970 Lydie et en 1979 Gilles.

Ils se sont mariés à Guinglange devant le maire Lucien Poinsignon et le curé Marcel Poinsignon leurs oncles.

Voilà une union réussie qui vous vaut notre admiration.

Peut-être est-ce tout simplement naturel puisque Monique et Marcel, prénoms des époux Poinsignon, débutent par la lettre « ai'M'e », en majuscule et en or bien sûr.



Ci-dessous les prévisions de M^{me} Soleil concernant l'avenir de nos deux tourtereaux

55 ans	Orchidée
60 ans	Diamant
65 ans	Palissandre
70 ans	Platine
75 ans	Albâtre
80 ans	Chêne

Sacrée famille

Elle, lui et les quatre grands enfants : une famille invariablement souriante qui vient de s'agrandir cette année avec l'arrivée de Liana et Trissia, sœurs jumelles. Les parents d'origine malgache se sont installés au lotissement des Hauts-Jardins en mars 2006. Patrick Kiroffo le père est soudeur-chalumiste aux usines Class, Marie-Evline son épouse est mère au foyer. Cela lui donne suffisamment d'occupation, même si elle peut escompter sur l'aide des plus grands : Berthe-Anna 16 ans, Tatiana 15 ans, Willy 12 ans et Enzo 7 ans. Toutes nos félicitations.



Accident de Gilles Poinsignon



Le 16 mars 2013 au-dessus de Vaudoncourt, commune de Varize...La météo était exécration depuis trop longtemps à son goût ; avide de ces premiers rayons d'un soleil qui se montrait enfin, Gilles les mit à profit pour endosser son engin, un para-moteur,

machine depuis laquelle il prenait les nombreuses photos aériennes, dont certaines habillent d'année en année la couverture du Guinglangeois. Cette accalmie météo a été néfaste à Gilles. Alors qu'il se trouvait à une dizaine de mètres d'altitude, il entreprit un demi-tour. Un courant d'air descendant l'a rabattu au sol en quasi chute libre. Conséquences : fractures multiples et des mois d'immobilisation dont de nombreuses semaines d'hospitalisation. Tel a été le prix de cette passion qui aurait pu s'achever bien plus tragiquement. Si celle-ci demeure plus que jamais intacte, pour l'heure plus question que Gilles joue le fils de l'air...

Citoyens à l'honneur

Contraste

Des enfants, à peine sortis de maternelle ou tout juste ados jouent ! Turbulents, chahuteurs, ou simplement rieurs, ils se défoulent par les jeux. Souvent chassés d'un endroit avec véhémence, pointés indésirables à d'autres en des termes choquants, ils sont qualifiés d'effrontés lorsqu'ils singent l'incivisme subi et qu'ils renvoient les propos malveillants qui leur ont été adressés.

Respect mutuel est la règle ; l'exemplarité de l'adulte fait qu'il aura ou pas à s'indigner d'enfants mal appris.

A contrario, d'autres couples vivent le parcours du combattant pour pouvoir enfin se délecter de ces "nuisances" à plein temps au sein d'une famille qu'ils ont ambitionnée de créer.

Ma pensée émue va à ce couple discret que la vie professionnelle a éloigné du village, mais où son ancrage demeure solidement. Parents dans l'âme, motivés au possible, ils ont bravé avec détermination les méandres d'une administration complexe, avant de s'envoler à plusieurs reprises quelque part aux confins sud de notre hémisphère pour pouvoir enfin choyer un petit être bien à eux.

Bienvenue à ce petit nouveau. Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur accompagnent la famille.

Brioches de l'amitié

C'est devenu une tradition qui est généralement toujours bien accueillie. Comme chaque année le conseil municipal a donc fait le porte-à-porte dans toute la localité le dimanche 13 octobre pour proposer à la générosité des résidents des brioches dont le montant de la recette a été remis à l'AFAEI de Saint-Avoid. Une somme de 517,07 € a été collectée, montant duquel il convient de déduire l'achat des brioches qui ont été confectionnées par la boulangerie Hippolyte de Faulquemont. Le fruit de ces dons servira cette année à la création de deux nouveaux ESAT, l'un à Faulquemont, l'autre à Valmont. Nos handicapés vous remercient de votre bienfaisance.

(AFAEI : Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés - ESAT : Établissements et Services d'Aide par le Travail)



Retraite bien méritée

Professeur de lettres, il dispensera ses acquis en la matière jusqu'en 2007. Parallèlement il s'impliquera pendant 31 ans dans la municipalité : élu conseiller municipal en mars 1977, il occupera le siège de maire à compter de 1983, et ce pendant 25 ans. Si en 2008 Jean-Marie renonce à la mairie, il poursuivra son mandat de président du SEBVF (Syndicat des Eaux de Basse Vigneulles Faulquemont). En juin 2012, après seize années au service de cet organisme, il prend une retraite complète pour se consacrer entièrement à sa famille. Il s'occupe notamment, avec frère et sœurs, de son père Georges, le doyen du village, dont le grand âge demande une attention quotidienne et soutenue.



Généreuses donatrices



Brigitte et Hélène sont les filles de Paul Poinsignon décédé le 30 octobre de l'année dernière. Elles ont établi domicile à plusieurs centaines de kilomètres de Guinglange, leur village natal. Les rares et courts séjours qu'elles effectuent dans la demeure familiale ne leur laissent guère de temps pour bichonner cette belle chapelle qui fait partie du patrimoine dont elles sont les héritières.

Aussi, afin de pérenniser ce monument, la municipalité a sollicité les deux sœurs pour qu'elles le lui cèdent au prix de l'euro symbolique. En contrepartie, la municipalité s'est engagée à le restaurer et à l'entretenir.

Un grand merci aux deux sœurs pour avoir répondu positivement à notre requête ce, sans exigence notoire.

Conseil de fabrique

Que s'est il passé en 2013 ?

Les comptes annuels 2012 font apparaître une gestion saine avec en dépenses un montant de 5313 € pour 9032 € de recettes.

Les principales dépenses concernaient les combustibles pour le chauffage 1964 €, les contrats de maintenance et assurance et les fournitures diverses.

La quête pour l'entretien et le chauffage de l'église s'est élevée à 3104 €, sensiblement au même niveau que pour 2012. Evidemment, vous serez à nouveau sollicités au printemps 2014.

Le repas paroissial a réuni 90 convives au foyer rural en octobre et a permis d'augmenter les recettes de l'année pour une somme de 1393 €.

Merci encore aux participants et à tous ceux qui ont permis le bon déroulement de cette manifestation, ainsi qu'à tous ceux qui, inlassablement, oeuvrent aident au service de l'église.

Les travaux de restauration et d'entretien (électricité du clocher, bancs vétustes) se poursuivront en 2014.



Les membres qui peuvent utilement vous renseigner :

Président : Claude DORY
Trésorier : André ALBERT
Secrétaire : Jean-Marie BURTARD
Bernadette LEDUC et Claudine DOURSTER

A l'aube de cette année nouvelle, les membres du conseil de fabrique et moi-même nous vous présentons nos meilleurs vœux, une bonne santé, une belle harmonie familiale et la réussite de vos entreprises.

Entretien

Equipement de tonte

Outil indispensable à Pierre, la tondeuse autoportée rouge sur laquelle on le voyait juché a rendu l'âme fin 2012. La municipalité a décidé d'acquérir en remplacement un matériel plus professionnel et surtout multifonctions. DUF, Député et Sénateurs ont été sollicités pour une aide financière, chacun pour un accessoire dont le coût de l'équipement complet est de 20.000 €, le tracteur représentant à lui seul la moitié de l'investissement. Les accords de subvention ne nous sont parvenus qu'en août ce qui nous a obligé à l'achat en urgence d'une autoportée d'occasion. N'ont déclaré pouvoir répondre favorablement à notre demande que la Députée Paola Zanetti qui nous a accordé 4.000 € pour l'achat du tracteur, lame à neige incluse et le Sénateur Marc Todeschini avec 1.500 € d'aide pour le dispositif de tonte arrière. Dès embellie dans notre budget, cet investissement devrait se compléter d'une tondeuse ventrale, d'un épandeur, et d'une balayeuse. Un village qui se veut agréable doit pour le moins être maintenu propre. Pour lui garantir cette qualité en 25 heures de travail hebdomadaire, un minimum d'équipement est indispensable.



Faute de pouvoir contraindre à entretenir individuellement de leur devant de porte pour assurer un état respectable à leur quartier, j'adresse ici compliments et remerciement à ceux, malheureusement de moins en moins nombreux, qui font l'effort indispensable nécessaire pour que la fierté ils portent à leur village ne relève pas d'une pure prétention mal placée.

Travaux divers

Petit à petit les rives de la Nied, au le pont de la RD 74 et à la passerelle d'Helfling, s'aménagent pour rendre ces endroits accueillants. À terme on devrait y trouver bancs et tables pour le confort de ceux qui cherchent un peu de fraîcheur dans un espace naturel et vivant. Une campagne d'éradication des orties à ces endroits et le long des cheminements intérieurs au village a eu raison d'une bonne partie de ces vivaces indésirables.



Les panneaux électoraux devraient se parer d'informations non seulement utiles à notre mémoire, mais aussi pour renseigner nos visiteurs.

Le calvaire, remonté du fond du fossé où il se trouvait scellé



dans les racines des arbres est en voie de faire peau neuve. Sa tablette doit être réparée et le tout à traiter. Quelques plantations arbustives renforcent le charme de ce petit coin.

Peu de dépenses en perspective pour assurer ces objectifs, mais patience et longueur de temps.

Toujours en aval du pont, un escalier équipé et agrémenté la descente vers la Nied depuis le parking.

Sur la rive opposée, des paliers faciliteront l'accès et l'entretien de cette berge. Le côté amont est en cours de nettoyage et s'offre encore à la cogitation pour ce qui est de son aménagement.

En dehors de l'entretien régulier du patrimoine, Marc s'est particulièrement attaché à rendre une nouvelle jeunesse à la passerelle devenue grisâtre au fil du temps.

Elections «mode d'emploi»

Elections municipales



Candidats : Une déclaration de candidature est désormais obligatoire, quelle que soit la taille de la commune. Le scrutin est dit majoritaire, plurinominal, à deux tours. Obtiennent un siège, dès le premier tour, les

candidats remplissant une double condition : avoir obtenu la majorité absolue (50 % des suffrages exprimés plus un) et recueilli au moins un quart des suffrages des électeurs inscrits.

Pour les sièges restants à pourvoir, un second tour est organisé : l'élection a alors lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants. Les candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise

au plus âgé. Les 11 conseillers municipaux lors de leur première réunion de conseil, au plus tard dans les deux semaines qui suivent, éliront alors maire et adjoints

Pour les communes de moins de 1000 habitants :

Candidats : Les candidats se présentent sur une liste. Ils peuvent intégrer leur candidature à une liste existante sans limitation du nombre de candidats (liste dite ouverte) ou se présenter sur une liste partielle ou complète sans limitation du nombre de candidats (liste dite d'opposition). Les suffrages sont décomptés individuellement. Un candidat ne peut se présenter que sur une seule liste.

Électeurs : Les électeurs peuvent modifier les listes, panacher, ajouter ou supprimer des candidats sans que le vote soit nul. Contrairement au passé, l'électeur ne pourra plus ajouter le nom d'une personne non candidate.

Scrutin : les 23 et 30 mars 2014.
Décret publié au Journal officiel le 27 septembre 2013.

Elections européennes

Depuis 1979, les députés européens sont élus tous les cinq ans au suffrage universel direct à un tour. A ce jour, ce sont les législations propres à chaque État qui déterminent le mode de scrutin, les circonscriptions, les conditions d'éligibilité et le règlement du contentieux électoral.

Les élections de 2014 seront les huitièmes élections européennes. Elles permettront l'élection de 751 députés européens. Un seuil minimum de 6 députés par État membre est prévu, aucun pays ne pouvant disposer de plus de 96 sièges (art. 14 TUE).

En France, la loi du 11 avril 2003 a modifié le mode de scrutin européen. Il s'organise désormais au sein de 8 circonscriptions interrégionales (Nord-Ouest, Ouest, Est, Sud-Ouest, Sud-Est, Massif central-Centre, Île-de-France, Outre-Mer) et non plus au sein d'une seule circonscription nationale. Les sièges à pourvoir sont répartis entre les 8 circonscriptions proportionnellement à leur population. Les députés français sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle



à un tour. L'électeur choisit une liste sur laquelle il ne peut rayer aucun nom, ni changer l'ordre. Les listes ayant recueilli moins de 5 % des voix ne sont pas admises à la répartition des sièges.

Les pays au plus grand nombre de députés sont : l'Allemagne, 99 sièges - la France, 74 - le Royaume-Uni et l'Italie, 73 chacun. Les plus petits pays : Malte, Chypre, le Luxembourg et l'Estonie ont 6 députés chacun.

Scrutin : le 25 mai 2014 en France, à l'exception de certains départements d'outre-mer en juin 2014. Annonce du ministre de l'intérieur lors du Conseil des ministres du mercredi 25 septembre 2013.

À noter : des élections sénatoriales sont prévues en septembre pour le renouvellement de 178 sièges. Seuls les élus dits "Grands Électeurs" sont appelés aux urnes pour ce scrutin. Le département de la Moselle n'est pas concerné.

Réforme des rythmes scolaires

Les rythmes scolaires au banc d'essai

A partir du mercredi, du mal à réveiller mes fils. Il est tout pâle », plaint Véronique. Son six ans vient d'entrer au préparatoire, et a bien du mal à supporter la semaine de quatre jours et demi. « Je regrette surtout la coupure du mercredi confie la jeune maman. Les activités du petit garçon, jusqu'à l'an dernier planifiées mercredi, se sont toutes répétées et concentrées sur la journée du samedi.

Tous cycles confondus, les enseignants décrivent des enfants plus agités et épuisés. « Ils se plaignent eux-mêmes de cette fatigue », rapportent les professeurs. Ces derniers ne remettent pas en question l'organisation du périscolaire encadrée par l'ASBH. « Plutôt pas mal faite », mais jugent inappropriée que les enfants terminent les cours à 15 h pour enchaîner avec une nouvelle activité cérébrale. « Ceux qui restent au périscolaire et qui font de l'allemand par exemple, se retrouvent à nouveau

Ils arrivent déjà en baillant le lundi », constate une des maîtresses de maternelle. Sa classe de petits a bien du mal à supporter les nouveaux rythmes imposés par le ministre de l'Éducation. Après un mois à peine d'école, l'enseignante doit composer avec des enfants déjà très fatigués. « Ils sont grincheux, pleurent beaucoup », raconte-t-elle, rappelant que ses bouts de chou de 3 ans font désormais du non-stop du lundi au vendredi.

Les écoliers se plaignent
Les critiques se focalisent sur la disparition du mercredi. « Les journées sont certes plus courtes, mais les semaines plus longues ».

« Ma fille ne pense qu'à se reposer »
« Mo, ma fille qui est en CM2 veut laisser tomber son club de tennis de table tellement sa semaine la fatigue, rapporte une maman. Les sorties le week-end, c'est mort maintenant, car elle réclame du temps pour se reposer. »

assis en classe à réfléchir. On leur demande encore de l'attention alors qu'ils ont besoin en fin de journée de se défouler et de se vider la tête », déplorent des maîtresses de CP-CE1, estimant que le périscolaire n'est pas le bon moment pour demander aux écoliers d'apprendre de nouvelles choses.

« L'école doit démarrer à 9 h »
Pour ce qui est du périscolaire, elle défend des activités ludiques et sportives plutôt que de nouveaux apprentissages. « Après une journée de cours, nos enfants ont tout envie de se défouler plutôt que d'apprendre encore ».

Comme ses collègues, cette maîtresse expérimentée regrette que la semaine de classe, passée à quatre jours et demi, soit restée trop lourde. « On n'a rien changé au niveau de la masse horaire. »

Chez les plus grands, même constat qu'en maternelle : les effets de la fatigue se font déjà ressentir. « Les élèves terminent l'école plus tôt, mais comme ils vont au périscolaire, leur journée est aussi longue qu'avant, si ce n'est plus. Rien n'a été amélioré. » A l'école du Centre, l'équipe éducative espérait beaucoup de cette réforme. « Maintenant qu'on avance, on trouve tout de même de nombreux inconvénients. »

« C'est plutôt le samedi matin qui doit être incorporé que le mercredi matin, car la rupture des deux jours fragilise les fragiles. »

Pédiatres et chronobiologistes ont toujours en travers de la gorge la réforme Darcos du passage de 4 jours et demi d'école à 4 jours. Avec le même programme à ingurgiter ! Quitte à ériger le stress en culotte courte comme spécificité tricolore. Comment s'étonner dès lors que le pays soit recordman en matière de consommation de neuroleptiques et autres anxiolytiques ? Soumis à un rythme élitiste

« Plus de temps pour lui »

« On a dû repousser le solfège au samedi matin ainsi que sa natation, et comme les autres communes n'ont pas changé leurs rythmes, les activités dans les associations de Forbach n'ont pas été avancées dans la journée. Il va donc à son cours de trompette à 18 h 15 et rentre toujours aussi tard à la maison. Avant, il avait du temps pour lui, pour jouer. Maintenant, on est toujours à courir à droite et à gauche du lundi au samedi et le dimanche, il n'arrive pas à récupérer. » Ce témoignage ressemble à tous les autres collectés à l'école du Centre, mais aussi au Bruch et ailleurs.

« Fatigués », « épuisés », « crevés »... Toutes les épithètes, ou presque, y sont passées. Point de sondage en bonne et due forme, mais des conversations à bâtons rompus, à la sortie de l'école Sainte-Scholastique à Guénange. Mamans, papas, nounous, tous sont unanimes pour dire que les gamins sont morts, que l'organisation devient trop compliquée... « Le soir, ils rentrent et ils ne veulent plus faire leurs devoirs. Les merdes activités », s'inquiètent Sylvie, Sandrine et Tiffany. « Cette matinée supplémentaire, c'est le samedi qu'il fallait la mettre... »

Au départ, tout le monde était d'accord. Ou presque. Le diagnostic ne souffre guère de la contestation : comment ne pas imputer le déclassement des petits Français, cancras en lecture à leur entrée au collège, au trop faible nombre de jours d'école en primaire ? Lanterne rouge des 34 pays de l'OCDE, l'Hexagone compte 144 jours de classe contre 187 jours en moyenne.

Retour donc aux quatre jours et demi... et - patatras ! - voilà l'Hexagone au bord de la crise de nerfs. À

Rythme déscolarisé

« La semaine de quatre jours est assez récente (5 ans je crois). Avant, les enfants allaient à l'école quatre jours et demi de samedi matin et tout allait bien. Je trouve un peu hypocrite d'axer le débat sur le nombre de jours. On ferait mieux de demander quel jour va-t-on mettre la demi-journée supplémentaire et donner le choix aux communes après concertation. Je pense que beaucoup de parents voudraient revenir au samedi matin. Mais je suppose que ce serait un tollé chez les enseignants ! Je pense, hélas, que les décideurs tiennent compte de leurs avantages que du bien-être des enfants. »

Maryse Fries, d'Éting.

Le SIVU du Haut-Saint-Pierre a opté pour l'application de cette réforme dès la rentrée 2013. Réforme qui sera étendue à toutes les communes en 2014. L'idée était d'avoir un an d'expérience de cette pratique avant l'obligation de s'y plier et d'avoir un peu d'avance pour se préparer aux contraintes que cette réforme est supposée nous imposer. À lire toutes ces remarques, on ne peut que se féliciter de cette décision qui apporte des éléments concrets dans les futurs débats et les choix qui pourraient encore se faire d'ici la prochaine rentrée scolaire.

Ils nous ont quittés cette année



Augustine Daré : Guinglange l'a vu naître le 28 mai 1920, elle habitait Helfling. Elle fut la doyenne en titre de notre village. Mais son état de dépendance qui l'obligeait à vivre en établissement de retraite spécialisé n'aura pas permis que l'on puisse l'honorer comme il se doit. Elle est décédée le 5 avril à Morhange où elle séjournait depuis la mort de son époux Jean-Pierre dit "Camille" treize mois plus tôt.



Née à Guinglange en 1925, cette mère de cinq enfants, grand-mère de treize petits-enfants et huit arrières petits-enfants aurait sans doute aimé pouvoir assumer plus longtemps son rôle matriarcal. Elle a malheureusement dû faire face à une dépendance physique qui l'obligeait à s'en remettre aux bons soins de Claudine sa fille et Bernard son gendre. Chaleur d'un foyer, douceur, tendresse et patience d'une mère lui ont été rendues sans compter par ses enfants, voilà qui n'est que trop peu coutumier.

Lucie a beaucoup œuvré en qualité de bénévole au foyer rural. Elle a été aussi membre du conseil de fabrique pendant vingt-cinq ans. Lucie nous a quittés le 15 avril à l'âge de 88 ans.



Propriétaire de la ferme de Vitrange, exploitation dont son fils Florent a pris la relève depuis de nombreuses années, Xavier s'était établi quelque temps à la ferme du château d'Helfedange avant de prendre définitivement sa retraite. Ceux qui l'on connu garderont de lui son côté jovial, sa gouaille démarcheur et son insatiable appétit de vie.

Il nous a quittés le 15 juillet à l'âge de 76 ans.

Je suis debout au bord de la plage.
Un voilier passe dans la brise du matin
et part vers l'océan.
Il est la beauté, il est la vie.
Je le regarde
jusqu'à ce qu'il disparaisse à l'horizon.
Quelqu'un à mon côté dit :
« Il est parti ! »
Parti, mais où ?
Parti de mon regard. C'est tout...
Son mât est toujours aussi haut,
Sa coque a toujours la force
de porter sa charge humaine.
Sa disparition totale de ma vue est en moi,
Pas en lui.

Et juste au moment
où quelqu'un près de moi dit :
« Il est parti ! »
Il en est d'autres qui,
le voyant poindre à l'horizon et venir vers eux,
S'exclament avec joie :
« Le voilà »...
C'est cela la mort.

William Blake

Le journal des naissances



Trissia, je suis la sœur jumelle de Liana. Nous sommes les cinquième et sixième enfants de la famille. Nous sommes nées à Saint-Avold le 3 mars et demeurons au lotissement des Hauts-Jardins à Helfling.

Et moi, je suis Liana. Ma jumelle et moi faisons la joie de nos quatre frères et sœurs et sommes la fierté de nos parents.



Maxime, c'est moi ! Je suis né le 17 juin à Metz. J'habite à Helfling, ce charmant hameau pour lequel mes parents ont eu un coup de coeur. N'ai-je pas l'air heureux de me trouver parmi vous ?



Je suis Mahé ! Je suis née à Saint-Avold le 8 juillet. Mes parents sont installés au village. Je voudrais m'excuser d'être arrivé avec quatre jours de retard à la fête du village. Promis, je rattraperais le coup.



Moi c'est Martial. J'habite le lotissement des "Hirondelles". Je suis né à Saint-Avold le 10 juillet. Je me suis carrément planté d'une semaine pour assister à ma première fête de village. Mon sourire malicieux, vous affirme que je n'en manquerais que très peu.



Comme dans une capsule spatiale, 9 mois de voyage durant, moi Anton j'ai eu tout le loisir de disserter sur ce qui pourrait nous attendre à l'arrivée.

Moi c'est Matis j'ai encouragé mon frère et ensemble on a décidé le 12 juillet qu'il était temps d'aller à la conquête ce Nouveau Monde. Nous sommes nés à Peltre et avons élu domicile chez nos parents à Helfling.



Quant à moi, Léna, je ferme la marche des naissances de l'année puisque plus aucune autre n'est attendue. J'ai vu le jour le 27 juillet à Peltre et que j'habite au lotissement des "Hirondelles"

Aznavour chantait "Paris au mois d'août". Nous avons maintenant au village une chorale de cinq nouveau-nés 2013 qui chante «Guinglange au mois de juillet».

Félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux à ces petites merveilles pour un avenir sain, prometteur et plein de réussite.

Il y a 50 ans au Conseil Municipal

Les conseillers d'alors, élus en 1959, étaient Messieurs BROVILLE Martin, BRUN Alphonse DIDELON Gérard, GASNER Emile, 2ème adjoint, HARTARD Gabriel, 1er Adjoint, LECOMTE Joseph, LECOMTE René, POINSIGNON Lucien, le Maire, SCHOULLER Marcel et THULLER Paul. En 1963, le conseil municipal s'est réuni à 7 reprises.

Séance du 18 janvier 1963 :

- Le conseil municipal décide d'allouer une indemnité globale et forfaitaire de 50NF soit 33NF à Monsieur BROVILLE Louis, pour le travail de surveillance des travaux et 17NF pour le remboursement de déplacements.
- Le conseil municipal fixe les abonnements à souscrire aux Revues comme suit :
 - -pour la mairie : « La Mairie Pratique », « la vie communale et départementale » et « le bulletin officiel du département ».
 - -pour l'école mixte de Guinglange : « Bibliothèque de travail » et « L'éducation Nationale ».

Séance du 2 mars 1963 :

- Le Conseil Municipal arrête les dépenses et les recettes du budget primitif à la somme de 25 687.92 francs.
- Le Conseil Municipal décide de rembourser à Monsieur l'Abbé KLEIN Robert, curé de Guinglange, la somme de 94.43 francs. Somme qu'il a versée à l'usine d'électricité de Metz pour couvrir les frais d'installation d'un compteur électrique au Presbytère.

Séance du 1^{er} mai 1963 :

- Le conseil municipal décide de fixer à 3 francs la redevance par ménage pour chaque lot de portion attribué.
- Révision des listes électorales agricoles : le maire propose Monsieur Marcel SCHOULLER comme membre désigné par l'Administration pour remplir les mêmes fonctions et Monsieur THULLIER comme délégué du conseil municipal.
- Le conseil décide d'utiliser les 331 francs des crédits Barangé comme suit :
 - -cotisation, à la cinémathèque scolaire : 20 francs
 - -cotisation à la bibliothèque de prêt de la Moselle : 20 francs
 - -carte du département de la Moselle : 24 francs
 - -un poids à lancer de 3 Kg : 9 francs
 - -compendium chimique Pierron N°1 : 162 francs
 - -Tableau de sciences : 96 francs
- La somme de 643.07 francs des crédits Dommages de Guerre est utilisée pour l'achat de chaises.

Séance du 25 mai 1963 :

- Le Conseil Municipal décide de verser à Monsieur DIDELON la somme de 1 805.04 francs correspondante à la valeur du coût de la partie du mur mitoyen appartenant à la commune.
- Le conseil municipal décide :
 - -de retirer à chaque ménage à compter du 1^{er} janvier 1964

le lot de portions communales attribuées.

- -de grouper celles-ci en parcelles plus importantes suivant la situation sur le ban communal.
- -de mettre en adjudication pour une durée de 9 ans les dites parcelles ainsi constituées. Valeur de l'adjudication en kg de blé fermage.

Séance du 28 septembre 1963 :

- La fête patronale est fixée au dimanche 13 octobre 1963.

Séance du 16 novembre 1963 :

- La commission des beaux ruraux est composée de Martin BROVILLE et d'Emile GASNER.
- La commission de révision des listes électorales est composée des membres suivants : Lucien POINSIGNON, Gérard DIDELON, Joseph LECOMTE, Martin BROVILLE et Emile GASNER.
- Le conseil municipal arrête le budget supplémentaire de 1963 à la somme de 36 649.67 francs en recettes et dépenses. En section extraordinaire, un excédent de clôture de 5 215.50 francs.
- Le compte administratif de 1962 est approuvé avec un excédent global de 35 217.38 francs en section ordinaire et de 5 215.50 francs en section extraordinaire.
- La somme de 120 francs est votée par le conseil municipal pour couvrir les frais de dépense du courant électrique occasionnés par la sonnerie civile des cloches.
- Le conseil vote la somme de 28.70 francs pour la prise en charge des timbres antituberculeux.
- Concernant les travaux de réparation de la toiture de l'église, le conseil municipal attribue le marché à l'entreprise HELFENSTEIN FRERES pour la somme de 11 203.52 francs.
- Le conseil municipal donne son accord pour la suppression de l'Ancien Groupement d'Urbanisme du Bassin Houiller et demande à ne plus faire parti du Nouveau Groupement à constituer.
- Le maire est autorisé à signer le procès-verbal de vente des grumes-peupliers de l'entreprise Weismerskirch et Cie à Florange pour la somme de 900 francs.

Séance du 14 décembre 1963 :

- Monsieur Emile GASNER est désigné comme Adjoint de la commune de Guinglange.
- Après le décès de Gabriel HARTARD, Adjoint au Maire, le conseil municipal décide de verser à sa veuve l'indemnité de 30 francs qui lui était due pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 1963.

